

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 250

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET

OBJET

Subventions aux associations viticoles dans le cadre de l'aide au fonctionnement et à la promotion des produits agricoles

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement
Direction de l'Agriculture et des Territoires
122 62**

PRESENTATION

Le Conseil Départemental intervient en faveur :

- ✓ de la promotion des produits agricoles (programme 10341),
- ✓ des actions d'animation en fonctionnement (programme 10021) en direction des organismes privés (associations et organismes à vocation agricoles) et des communes, du financement de la Fédération Départementale des Maisons Familiales et Rurales et de l'actualisation du guide agricole.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

1) Promotion des produits agricoles :

Dans le cadre de ce dispositif, le Conseil Départemental est saisi de deux demandes de subventions :

Le Syndicat de Défense et Gestion Les Baux-de-Provence – Cz Caroline MISSOFFE – Mas de la Dame – CD5 – 13520 LES-BAUX-DE-PROVENCE (Présidente : Caroline MISSOFFE), sollicite une aide départementale de 15 000 € pour l'organisation courant juin 2016 des « Rencontres grand public dans le vignoble ».

Organisme de Défense et Gestion (ODG) reconnue par l'INAO, cet organisme contribue à la mission d'intérêt général de préservation et de mise en valeur des Terroirs, des traditions locales et des savoir-faire ainsi que des produits qui en sont issus et continue d'assurer la présentation et la promotion des vins en AOP « Les Baux-de-Provence ».

La manifestation, destinée à créer des moments forts de rencontre entre les vigneronnes et le public, faire découvrir autrement les vins des Baux-de-Provence et leur donner une image moderne et dynamique, proposera des concerts jazz dans les vignes, une restauration sur place par des foodtrucks et un bar à vin itinérant.

Le budget prévisionnel de 37 800 € s'établit comme suit :

DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
Location	4 500	Participation vigneronnes	10 800
Administratif divers	1 500	Région	6 000
Honoraires agence Presse	13 000	Département	15 000
Publicité – communication	8 800	Communauté communes	6 000
Hébergement/repas	10 000		
TOTAL	37 800	TOTAL	37 800

Je vous propose d'intervenir à hauteur de la demande, soit 15 000 €.

L'Association des Vignerons de la Sainte-Victoire – 1, bld Etienne Boyer – Vinothèque Sainte-Victoire – 13530 TRETTS (Président : Olivier SUMEIRE), sollicite une aide départementale de 1 533 € pour l'organisation au mois de novembre 2016 d'une journée technique.

Cette association a pour but de promouvoir les vins AOP Côtes de Provence Sainte-Victoire et organise au profit de ses adhérents le suivi technique du vignoble et des vinifications pour pérenniser la qualité des productions viticoles de l'aire d'appellation qui produit en moyenne 22 000 hl par an.

La journée technique a pour but d'informer les vignerons de l'appellation sur des thèmes d'actualité avec des intervenants spécialisés. Elle regroupe chaque année environ 120 personnes (vignerons adhérents, techniciens régionaux, élus et représentants de la profession).

Le budget prévisionnel de 6 013 € s'établit comme suit :

DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
Organisation	2 447	CD 13	1 533
Animation	727	Communauté Pays d'Aix	1 533
Intervenant	1 500	CD 83	1 000
Actions de dégustation	270	Autofinancement	1 947
Buffet	1 069		
TOTAL	6 013	TOTAL	6 013

Je vous propose d'intervenir à hauteur de 970 € à l'identique des années précédentes.

II) Subvention de fonctionnement :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, au titre de l'enveloppe de subventions aux organismes privés, la demande de la Fédération des Caves Coopératives des Bouches-du-Rhône qui sollicite l'aide départementale à hauteur de 10 000 € au titre de ce dispositif et pour laquelle notre proposition de renouvellement à la même hauteur figure dans le tableau annexé au présent rapport, étant précisé que :

- ✓ d'une part, compte tenu des enveloppes disponibles de crédit dédiées au financement des associations, les propositions correspondent au simple renouvellement, le cas échéant après leur actualisation, des engagements antérieurs,
- ✓ d'autre part, le niveau plancher d'aide nouvelle est maintenu à 1 200 €.

INCIDENCE FINANCIERE

N° Programme	N° Opération	Libellé	Imputation	N° d'AP	Engagement de CP
10341	A créer	Promotion des Produits	65 928 6574	Hors AP	15 970 €
10021	A créer	Actions d'animation (fonctionnement)	65 928 6574	Hors AP	10 000 €
					25 970 €

PROPOSITIONS

Sur proposition de Madame la déléguée à la Viticulture et eu égard à ce qui précède, je vous saurais gré de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL